

8302



# ETAINS DE DOUAI

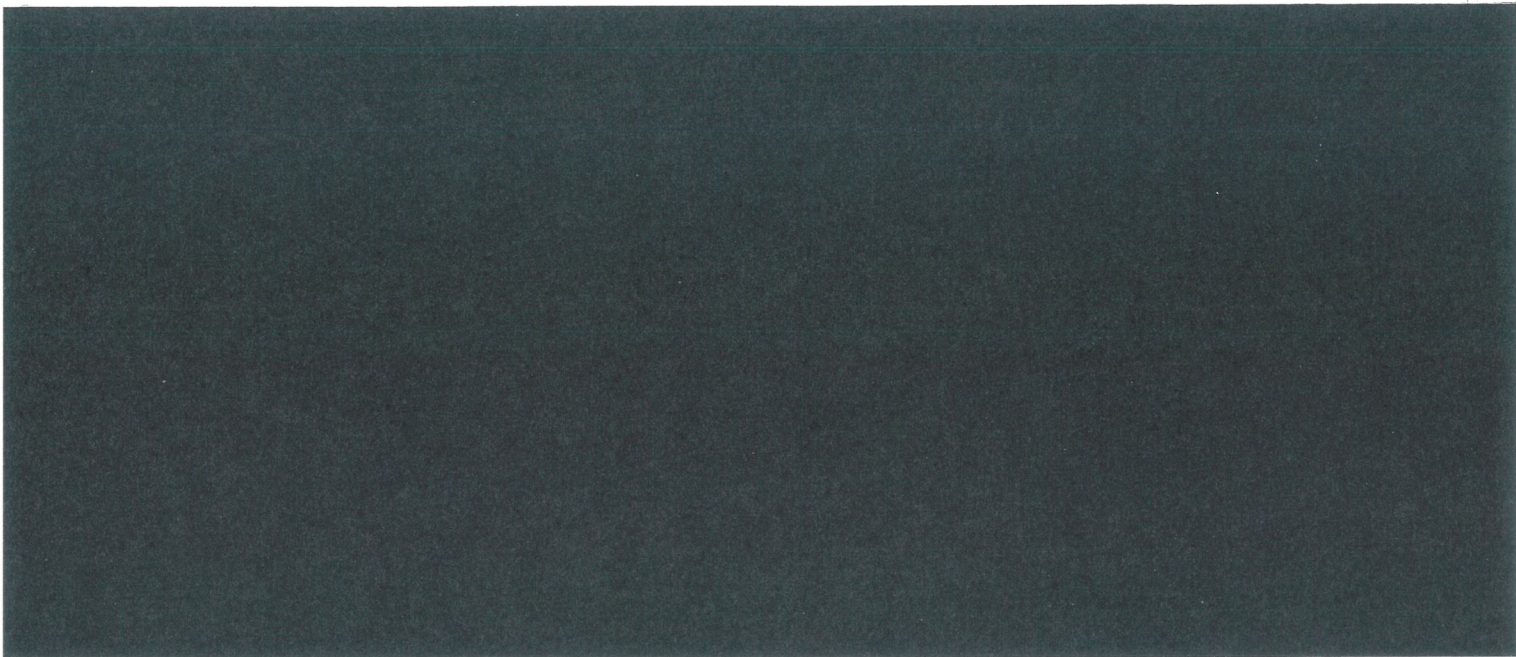


# ETAINS DE DOUAI

Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

---

MUSEE DE LA CHARTREUSE - DOUAI  
19 avril - 16 juin 1986





## Avant-Propos

Pour la région du Nord, les étains de Douai ne se rencontrent pas aussi fréquemment que ceux de Lille, de Valenciennes ou de Tournai. Cependant, si en considérant le nombre d'étainiers "redécouverts" dans les archives – une cinquantaine depuis le 14<sup>e</sup> siècle – la production semble peu importante et donne satisfaction à une clientèle locale, hôpitaux et abbayes, la réglementation de la profession fut sévère et même rigoureuse. Les étainiers douaisiens, soumis, comme tous leurs confrères des villes voisines, au pouvoir échevinal ou à l'autorité judiciaire du Magistrat, ne firent pas école et allèrent chercher leurs "maîtres" très souvent à Arras, à Valenciennes ou à Lille. Ils n'eurent donc pas de production originale et imitèrent les pièces lilloises plutôt de celles de Valenciennes.

Ainsi le pichet douaisien, de forme balustre, possède la caractéristique flamande, dans cette ville ressortissant autrefois à la Flandre Gallicante. Il n'a ni la variété du pichet cambrésien, au couvercle parfois boutonné et ondulé, ni la richesse allégorique du pichet valenciennois, ni l'élégance du pichet tournaisien. Seuls les branches de palme et le d spécifique à la Ville et gravé à l'intérieur de la rose, propre aux Tudor d'outre-Manche, lui donnent, avec les initiales ou le nom entier de l'artisan, la marque distinctive.

Sans doute, la biographie de ces artisans offrirait quelque intérêt, au vu de leurs travaux. Mais les registres paroissiaux ne donnent pas toujours de renseignements précis ou exacts, sur la profession notamment ; sauf peut-être dans les actes de mariage. Assez souvent, les étainiers se mariaient entre eux, épousant la fille de leur patron, tel Grégoire Sohier devenant le gendre d'Henri Couvet en 1744.

Citons le nom des douaisiens de naissance : sur la paroisse Saint-Pierre, Jean-François Vestu, en 1654 ; Michel Copin en 1646 ; Rombaude-Ignace Flament en 1715 ; son fils Charles-Louis en 1742. Sur la paroisse Saint-Nicolas, Auguste-Joseph Ivoy en 1769. Ils passèrent tous leur examen de maître, après quatre ans d'apprentissage, en payant soit 12 florins pour les droits de la chapelle, 5 florins aux "wards" et 48 patars (ou 4 florins) aux serviteurs. Les fils de maîtres ou les maîtres d'une autre ville bénéficiaient d'une exonération.



Rappelons que des Douaisiens firent leur apprentissage en Ville, sans arriver tous à la maîtrise : Georges-François Chevalier, Benoît-Joseph Duriez, Jacques-Philippe Delacroix. Il est possible que ce dernier – sans pousser plus loin les recherches généalogiques – ait compté dans ses descendants le Pierre-Joseph Delacroix du 19<sup>e</sup> siècle.

On lira plus bas quelques signatures-autographes des étainiers de ce dernier siècle.

L'exposition, présentée au public pour la première fois dans le cadre du Musée de la Chartreuse, rassemble des étains tous identifiés, s'échelonnant du 17<sup>e</sup> siècle pour l'un d'entre eux, au 18<sup>e</sup> pour quelques-uns, et au 19<sup>e</sup> siècle, où le Rogerol domine.

On dira – par excès de curiosité – que c'est peu. Mais leur relative rareté n'en apporte que plus d'intérêt à ce "rassemblement".

Dr Pierre BRIFFAUT  
Archiviste de la Société d'Emulation de Cambrai



# Signatures des Maîtres-étainiers

Nicolas-Joachim Danezan

Henri Couvet

Grégoire Sohier

Rombaud-Ignace Flament

Charles-Louis Flament

Chevalier Ivo

Jean-Baptiste-Dominique Rogerol I

Jean-Baptiste-Dominique Rogerol II

Florent-Louis-Joseph Bailly

Nicolas-Joachim DANEZAN  
Henri COUVET  
Grégoire SOHIER  
Rombaud-Ignace FLAMENT  
Charles-Louis FLAMENT

Auguste-Joseph IVOY  
Jean-Baptiste-Dominique ROGEROL I  
Jean-Baptiste-Dominique ROGEROL II  
Florent-Louis-Joseph BAILLY



# Introduction

## QUELQUES PRECISIONS TECHNIQUES

L'étain est un métal connu depuis la préhistoire, mais qui ne fut longtemps utilisé que comme l'un des composants du bronze.

Il est fréquent à rencontrer sous la forme d'un oxyde nommé "cassitérite", du grec Kassiteros, étain. Dans l'antiquité, il provenait des mines d'Asie Mineure et de l'Inde, puis on découvrit des gisements en Espagne et surtout en Angleterre, en Cournouailles, si abondants que les Anciens nommaient les îles Scilly, "les cassitérides". Ils furent exploités sans discontinuer jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Vers le XV<sup>ème</sup> siècle, on découvrit d'autres gisements en Allemagne et en Europe Centrale. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, il en venait également du Pérou. De nos jours, l'étain provient essentiellement de Malaisie et d'Amérique du Sud.

Lorsque l'on parle d'objets en étain, ou, par extension, d'"étains", il faut se rappeler qu'il s'agit en réalité d'un alliage dont le composant principal est l'étain auquel on adjoint, en proportions variables, du plomb, du cuivre, de l'antimoine et divers autres métaux. Mais jamais il ne fut allié à l'argent, selon une légende trop répandue. Voici, à titre d'exemple, les proportions utilisées pour les alliages d'étain - et leurs appellations - en France au XVIII<sup>ème</sup> siècle :

- ETAIN FIN : 90 à 95 % d'étain, 2 à 5 % de cuivre, 2 à 5 % d'antimoine, bismuth éventuellement.
- ETAIN COMMUN : 80 à 90 % d'étain, 10 à 20 % de plomb, 2 à 5 % de cuivre, bismuth éventuellement.
- CLAIRE ETOFFE : 50 à 70 % d'étain, 30 à 50 % de plomb.

Dès la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, les autorités instituent des poinçons destinés à garantir la qualité des alliages utilisés. En France, le dernier édit date de 1691 : c'est une date fréquente à rencontrer sur les poinçons français. Chaque maître avait également son poinçon - sorte de marque de fabrique - qui porte généralement son nom, ou ses initiales, et la date de sa réception à la maîtrise. Il y avait aussi, pour les mesures et pichets, des poinçons de jaugeage destinés à certifier l'exactitude de leur contenance.

La technique habituelle de mise en œuvre de l'étain est le moulage, permettant la production des pièces à de nombreux exemplaires. Les moules d'époque romaine



et ceux du Moyen-Age étaient en pierre. On lui préféra ensuite le bronze, pour des raisons de solidité et de finesse des détails. Vers la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle apparurent des moules en fonte, plus économiques. C'est à cette époque que l'on mit au point le repoussage sur le tour, qui permettait d'accélérer la mise en forme de certaines pièces obtenues jusqu'alors par forgeage. La technique de la fonte au sable, connue depuis la préhistoire et utilisée de tous temps pour la fonte du bronze, ne l'a jamais été pour l'étain, si ce n'est récemment.

On peut noter que certaines pièces, fort rares, ont été entièrement réalisées au marteau à partir de feuilles de métal battu. Les potiers d'étain d'autrefois appelaient cette technique le "forgeage". Ce n'est que durant la période Art Déco, que cette technique a été utilisée de façon relativement systématique.

De nos jours, à côté des techniques décrites ci-dessus, on peut utiliser des moules en matières plastiques spéciales et, pour les petites pièces, la coulée est améliorée par centrifugation.

### **PETIT HISTORIQUE SUR L'ETAIN ET SES USAGES**

Les premiers objets manufacturés en étain ont été trouvés en Egypte et peuvent être datés vers 1500-1400 avant J.-C.

Le monde antique et romain, qui l'a utilisé, ne nous a pratiquement pas laissé d'exemples. La première trace d'une industrie de quelque importance a été retrouvée en Angleterre vers les III<sup>ème</sup>-V<sup>ème</sup> siècles de notre ère.

Ce n'est qu'après les invasions barbares que démarre véritablement l'industrie de l'étain dans toute l'Europe. Mais de cette période - XII<sup>ème</sup>-XIV<sup>ème</sup> siècles - bien peu de témoins nous sont parvenus. Ce sont principalement des objets de culte, et surtout des calices, enterrés à côté des hauts dignitaires de l'Eglise.

A partir du XV<sup>ème</sup> siècle, l'industrie de l'étain est véritablement florissante, et des ateliers en nombre considérable sont installés partout en Europe, sauf en Espagne et en Italie, où l'on n'a pratiquement pas travaillé l'étain. Les pièces parvenues jusqu'à nous sont trop nombreuses pour être énumérées toutes. L'étain servait en effet pour toutes les activités humaines :

- vie collective et associative, fournissant cimarras et chopes de corporation ;
- vie commerçante avec les mesures de capacité ;
- vie quotidienne et ses innombrables objets destinés au service de la table, tels qu'aiguières, écuelles, platerie ;
- vie religieuse avec nombre d'objets de culte, et pour tous les cultes.

On le trouvait au chevet du malade où il contenait tisanes et potions, et dans les apothicaireries et les hôpitaux.

On le rencontrait à la ville comme dans les campagnes, dans les demeures des grands comme dans les maisons bourgeoises.



Au moment de la Renaissance (XVI<sup>ème</sup> siècle), l'étain suit l'évolution des arts décoratifs, la surface des plats et des aiguières se couvre de représentations allégoriques et d'arabesques. Les maîtres incontestés de cet art furent, en France, François BRIOT, et en Allemagne, certains maîtres de Nuremberg.

Cette période de somptuosité sera d'assez courte durée (moins d'un siècle), l'étain redescendant des dressoirs pour reprendre sa place dans le service domestique quotidien.

Vers la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, les guerres ruineuses de Louis XIV obligeront à la fonte des vaisselles en métal précieux. Les maîtres potiers d'étain sauront alors profiter de l'occasion et offriront à la clientèle une production exactement copiée sur celle des orfèvres. Aiguières, écuelles, sucriers, bougeoirs, ne le cèdent en rien à leurs modèles d'argenterie. C'est l'âge d'or de "l'orfèvrerie d'étain".

Ce style très français sera imité avec plus ou moins de bonheur dans tous les pays d'Europe. Mais dès le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'industrie de l'étain est au commencement de son déclin. Partout, à l'étain, on préfère maintenant la faïence aux couleurs chatoyantes, partie d'Italie au XVI<sup>ème</sup> siècle à la conquête de l'Europe. Les potiers d'étain sont obligés de se cantonner à la production d'objets d'usage courant et à la fourniture du matériel hospitalier.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le métier n'est plus guère florissant. Quelques ateliers subsisteront jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, fabriquant des objets utilitaires sans aucune recherche esthétique. Les ustensiles d'étain étaient encore d'usage courant dans les maisons hospitalières et religieuses au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

A partir du milieu du siècle dernier, le renouveau des styles Gothique et Renaissance redonnera de l'activité à quelques ateliers qui produiront alors des objets au décor souvent surchargé.

Les artistes de l'époque 1900 utiliseront largement l'étain ; ce sera malheureusement trop souvent pour des productions en série de style parfois médiocre. Néanmoins, il faut noter que les allemands, sans doute moins axés que les français sur une fabrication essentiellement utilitaire, firent des recherches intéressantes dans la mouvance du Jugendstil.

En France, il n'y eut vraiment que Jules BRATEAU pour faire preuve d'une réelle créativité dans ce domaine.

Peu d'artistes de la période Art Déco utiliseront l'étain, si ce n'est pour créer des oppositions de teintes avec d'autres métaux. Cependant, certains d'entre eux, inspirés par les recherches dans le domaine de l'orfèvrerie produiront, en petite série, des objets de service, entièrement forgés, utilisant fréquemment l'ébène, le palissandre et l'ivoire comme leurs confrères orfèvres. Là encore, la production est inégale, mais à côté de pièces très stéréotypées, on rencontre quelques pièces d'une grande pureté de ligne.



De nos jours l'étain est un métal très employé dans l'industrie (on extrait environ 200.000 t. d'étain par an dans le monde). On l'utilise en alliage pour le bronze, dans l'industrie alimentaire (fer-blanc).

Quelques rares artisans d'aujourd'hui travaillent l'étain en dinanderie (martelage) et nous offrent des créations originales. Par contre, plus nombreux sont ceux qui travaillent selon la méthode ancestrale de la coulée, héritiers de la tradition des maîtres potiers d'étain d'autrefois.

Philippe BOUCAUD

# Le pichet douaisien

Comme l'a fort justement souligné par ailleurs le Docteur BRIFFAUT, la production douaisienne d'étains ne se caractérise pas par une particulière originalité. Ainsi théières et soupières s'inscrivent parfaitement dans l'ensemble de cette production des Provinces du Nord, dont bien souvent les poinçonnages permettent des attributions différenciées.

Il n'en est cependant pas de même en ce qui concerne le pichet, pour lequel on peut constater une production curieusement diversifiée, si ce n'est originale, du moins pour un type.

La juxtaposition de pièces en provenance de plusieurs collections nous permet de formuler certaines hypothèses, tout en précisant que celles-ci devront être affinées par de plus nombreuses constatations.

Nous suggérons de subdiviser la production de pichets d'étain à Douai en trois types, que nous classons chronologiquement, eu égard à nos connaissances actuelles :

## **TYPE I :**

**TYPE DE FORME** balustre sans piédouche.

**PIED** faux-pied court, la panse repose à plat sur son fond.

**GORGE** évasée.

**ANSE** demi-ronde.

**COUVERCLE** plat, recouvrement du bec en "V" ouvert caractéristique.

**POUCIER** deux boules accolées, ou un enroulement mouluré. Languette très épaisse.

**DECOR** forte moulure à l'étranglement de la gorge, filets concentriques sur le couvercle.

**POINÇONS** insculpés sur la gorge.

Ce type correspond rigoureusement à celui décrit par Ch. BOUCAUD pour ARRAS, et pourrait avoir été fabriqué à partir de moules en provenance de cette



ville. Le peu d'exemplaires connus ne permet pas de généraliser, notons cependant la diversité des pouciers, dont l'un semble visiblement le prototype de l'un de ceux utilisés sur le type II. C'est en tout cas le type le plus ancien, dont la fabrication pourrait avoir cessé vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

**TYPE II :**

TYPE DE FORME	balustre sur piédouche.
PIED	absent ou faux-pied court en forme de gorge.
COL	droit ourlé au sommet d'une faible moulure.
DEVERSOIR	uni ou à pans et amorti par une goutte.
COUVERCLE	circulaire à toit plat surélevé ou mamelonné.
POUCIER	droit ou mouluré verticalement à enroulement.
POINÇONS	au fond extérieur.

C'est le type classique de la FLANDRE, dans lequel nous pourrions distinguer quelques variantes définissant deux "sous-types" :

a - de forme générale plus élancée, plus élégante que le suivant, il repose sur un faux-pied très court, à plat sur son fond. Le bec-verseur, uni, relativement important, est couvert par une plaque dans laquelle est ménagée une ouverture ovale. Le modèle de poucier à enroulement, mouluré verticalement, semble dérivé d'un modèle plus ancien (cf. ci-dessus). Des exemplaires présentent un poucier à glands exceptionnel pour cette région, et un autre est surmonté d'une olive horizontale déjà rencontrée à Tournai. Ce type semble avoir succédé au type I, sa fabrication pourrait avoir débuté vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle et s'être poursuivie jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.

b - dans certains exemplaires tardifs, le fond peut remonter à l'intérieur du pied, se trouvant ainsi protégé des chocs directs. Le bec-verseur, à pans, à double goutte, non couvert, et le poucier droit, témoignent de l'utilisation de moules d'origine lilloise quasi-certaine. C'est le type le plus récent, dont la fabrication ne remonte sans doute pas avant le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, et s'est poursuivie jusqu'à la fin du siècle.

L'intérêt de la présente exposition aura été de mettre en évidence la diversité de cette production.

Philippe Boucaud



# Le poinçonnage des étains

On trouve sur les étains différents poinçons indiquant la ville d'origine, le maître-étainier, la qualité de l'alliage, ou encore le jaugeage. Si les poinçons changent assez souvent dans les grands centres, dans les petits centres comme Douai, certains sont utilisés pendant de nombreuses années et ne changent qu'à l'occasion d'une réglementation nouvelle.

## 1. Le poinçon de la ville.



Dans un ban du 18 novembre 1372, les échevins de la ville de Douai réglementent la fabrication de l'étain : les "eswardeurs" ou contrôleurs ne marqueront du "douisien" que les pièces de meilleure qualité et du "demi-douisien" celles de qualité inférieure (cat. n° 1). Cette marque de la ville de Douai est une palme à six branches, avec, à sa base, deux cercles pointés en leur centre, l'ensemble dans un double ovale. On ignore jusqu'alors la signification de cette marque mais elle apparaît très tôt comme symbole de Douai, dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, sur le denier douaisien, ou encore sur les plombs qui marquaient les draps fabriqués à Douai. La palme des étainiers est frappée en 1544 sur la plaque d'insculpation des étainiers de Douai (cat. n° 3, repr. p. 13.) : on la trouve entière et couronnée (douisien), ou divisée (demi-douisien). A la Révolution, elle perdra sa couronne.

Tous les étains de Douai ne portent pas la palme. Dans ce cas, la lettre D au cœur d'une rose permet d'identifier la ville de Douai.

## 2. Le poinçon de maître



Chaque étainier était contraint d'avoir sa marque personnelle qu'il devait déposer sur la plaque d'insculpation auprès du Magistrat de la ville. Le moulage d'une de ces plaques datée 1544, conservé aux archives municipales de Douai (cat. n° 3, repr. p. 13) reproduit les différents poinçons des étainiers douaisiens au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les maîtres avaient plusieurs poinçons : au marteau ou à la rose selon la qualité de l'étain utilisé. Certains sont datés : le premier poinçon porte souvent la date d'accession à la maîtrise, mais ils peuvent porter une autre date. Ainsi, Rombaud-Ignace Flament utilise un premier poinçon daté 1741, année de sa maîtrise, un second daté 1762 à la suite de la nouvelle réglementation de 1761 (cat. n° 7), enfin un troisième daté 1767 à la suite de la réglementation de 1767 (cat. n° 11).



M. V. XLIII.

LES MARQUES DES ORPÈVRES



LES MARQUES DES ESTAINONNIERS



LES MARQUES DES... (partially obscured text)





Les étainiers inscrivait soit leurs initiales, soit leur nom entier. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, Michel Copin inscrit ses initiales M.C. avec un coq. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on trouve fréquemment les initiales de part et d'autre d'un marteau ou dans la couronne au-dessus d'une rose.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le nom apparaît entier : Vrized, Delacroix, parfois avec la mention de la ville : Rogerol à Douay, Bailly à Douai.

### 3. La poinçon de contrôle.



Selon la teneur de l'alliage, on obtient différentes qualités d'étain. A Douai, en 1761, les échevins nomment un "égard sermenté" chargé de vérifier la qualité des étains employée et d'y apposer la marque de contrôle (cat. n° 7). Une nouvelle réglementation sera publiée en 1767 (cat. n° 11). En général, on distingue quatre catégories d'étain, marquées différemment selon les villes (cat. n° 9 et 10) : l'étain d'Angleterre, l'étain à la Rose, l'étain au Marteau et la claire-étouffe. Les titres d'alliage varient d'une ville à l'autre.



A Douai, l'étain d'Angleterre est marqué FIN avec le D de la ville de Douai (cat. n° 76-77-78) ou ESTIN SONNANT D'ANGLETERRE (cat. n° 76-77). L'étain à la Rose est marqué de la lettre R. Le R. couronné apparaît dès 1762, un an après la réglementation de 1761, sur deux assiettes de Rombaud-Ignace Flament (cat. n° 31 et 32). Parfois ce sont deux petites roses qui indiquent la qualité de l'étain comme sur les pièces de Bailly (cat. n° 70, 71 et 74). L'étain au Marteau est marqué de la lettre M.



Le marteau ou la rose peuvent aussi figurer sur le poinçon de maître, ainsi Danezan, Couvet et Flament utilisent deux poinçons différents selon qu'il s'agit d'étain à la Rose ou au Marteau.

### 4. Les autres marques.



Certains propriétaires font marquer leurs étains. Ce sont souvent des établissements religieux ou hospitaliers : Carmes-Déchaussés (cat. n° 79), S.M.D.N. (cat. n° 23) ou des particuliers qui y font graver leur nom entier ou plus souvent leurs initiales.



Certains étains commémoratifs sont aussi gravés. Ce sont souvent des plats qui constituaient des prix à l'occasion de concours : concours de tirs, concours agricoles, combats de coqs... Le plat gravé VIVE LE ROI, 1823 (cat. n° 54) récompensait sans doute le gagnant de l'un de ces concours.

Enfin, les mesures portaient des poinçons de jaugeage attestant leur contenance.

Françoise Baligand.



# CATALOGUE



# Documents

## 1. Ban échevinal

18 novembre 1372.

La plus ancienne réglementation de la fabrication de l'étain et de l'office d'eswart.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, pp. 93-94 et 106-107.

*A.M. Douai, AA 95 fol° XV-XVI.*

## 2. Lettre

28 septembre 1534.

Nouvelle réglementation.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, pp. 94, 107 et 108.

*A.M. Douai, HH 269.*

## 3. Moulage de la plaque d'inculpation des orfèvres et des étainiers de Douai (repr. p. 13)

1544

*A.M. Douai, HH.*

## 4. Contrôle des mesures

16 avril 1669.

Les étainiers sont soumis à un contrôle des pots et des mesures. Les égards constatent et rectifient la marque.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 95.

*A.M. Douai, AA 101, p. 178.*

## 5. Règlement des étainiers

4 septembre 1748.

*A.M. Douai, HH 253.*

## 6. Affiche : règlement des étainiers

Douai, 4 septembre 1748.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 95

*A.M. Douai, HH 253.*

## 7. Règlement des étainiers

28 novembre 1761.

Contrôle de la qualité de l'étain par les égards sermentés.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 95.

*A.M. Douai, HH 253.*



**8. Facture de Jacques Joseph Danezan, maître juré des étainiers**

19 juin 1765.

Prix des quatre qualités d'étain : d'Angleterre, à la rose, commun et pour boîte.

*A.M. Douai, HH 253.*

**9. Lettre des prévôts, jurés et échevins de Valenciennes à la Ville de Douai.**

19 juin 1765.

Annonce l'envoi à Douai d'une boîte contenant des échantillons des trois qualités d'étains de Valenciennes : d'Angleterre (A), à la rose (AA), au marteau (AAA).

*A.M. Douai, HH 253.*

**10. Lettre des mayeurs et échevins de Lille à la Ville de Douai**

19 juin 1765.

Réponse à la Ville de Douai, précisant les différentes marques de l'étain de Lille : d'Angleterre (F), à la rose (R), au marteau (M), menurie (P) et claire-étouffe (C).

*A.M. Douai, HH 253.*

**11. Affiche : règlement pour les étainiers, potiers d'étain et marchands de ce métal**

21 janvier 1767.

Réglementation des essais, des poinçons, etc...

*A.M. Douai, HH 253.*

**12. La Feuille Douai**

25 juillet 1805.

Le sieur Rogerol..

*Bibl. mun. Douai.*

**Registre des étainiers.**

Ce registre est une source d'information exceptionnelle. On y trouve, du XIV<sup>e</sup> siècle à la Révolution, la liste des étainiers avec leur date de réception à la maîtrise et souvent leur poinçons déposés sur le registre. Y sont notés aussi les contrats d'apprentissage.

*A.D.N., E. 2412.*



## XVII<sup>e</sup> siècle

### Michel COPIN

Douai, 1646 - id., 1707.



Né en 1646 sur la paroisse Saint-Pierre et inhumé dans cette église en 1707, il a dominé la profession jusqu'à la fin du siècle. Le 19 mars 1670 il "at frappé ses poinçons à la rose et le grand marteau et le cuison pour le tierchain auquel est au milieu un M.C.P. et par dessous un coq et au grand marteau un coq et at presté serment en main des egar en leur cambre ordinér ichy memoir". Il reçut chez lui plusieurs apprentis ou travailleurs, entre autres, Jacques Chometz "aïant travaillé dix ans et plus chez le nommé Michel Copin, maître de cette ville", ses fils Marc et Jean-Michel et son neveu Michel Codron. Il reçut de nombreuses commandes des établissements hospitaliers.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 100 et 104.  
Arch. A.D.N. E 2412, f<sup>o</sup> 19, 31, 44.  
A.D.N. 126 H 36 et I G 1572, 1587, 1592.

13 - Assiette ronde moulurée. (Repr. fig. 10)

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau avec un coq M.C.
2. Palme de Douai.  
sur l'aile.
3. Initiales B.F.

Dimensions : Ø 24 cm.

*Coll. part.*

### Jacques CHOMETZ

Valenciennes, 1662 - Douai, 1718.



Né sur la paroisse Saint-Géry à Valenciennes, il exerce dans cette ville avant de faire un stage chez Michel Copin à Douai. Le 4 juillet 1695, il est enregistré dans la corporation des étainiers de Douai. Deux jours plus tard, il prête serment à sa réception à la maîtrise. Il forme à l'apprentissage son fils Antoine-Ignace, Etienne Bridou et Nicolas Henne. En 1710, il demeurait rue Saint-Christophe. Il reçut des commandes des établissements religieux. Il mourut en 1718. Sa veuve le remplaça quelque temps et fut choisie comme "maïresse" par la communauté des orfèvres et potiers d'étains.

Sur son poinçon figurent ses initiales I.C. de part et d'autre d'un marteau couronné.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 101.  
Arch. : A.D.N., E. 2412 fol<sup>o</sup> 44, 45, 53.

14 - **Petit pichet** balustre reposant sur un faux pied court. Couvercle plat en V. pucier ajouré surmonté de deux boules. (Repr. fig. 1).

Orné d'une forte moulure à l'étranglement de la gorge, de filets sur le gobelet et de deux filets concentriques sur le couvercle. Cône de jaugeage.



Poinçonnage : sur le gobelet à gauche de l'anse.  
1. Palme de Douai.  
2. Marteau couronné I.C.  
sur le gobelet à droite de l'anse.  
3. Rosace et initiale I.

Dimensions : H. 15 cm.

*Coll. part. Paris.*

## XVIII<sup>ème</sup> siècle

**Nicolas Joachim DANEZAN**

Valenciennes, 1686 - Douai, 1750.



Il arriva à Douai en 1714 où il acquitta ses droits de maîtrise en franchise, mais fut exempt de chef d'œuvre. Il fut élu "mayer" en 1716. Il reçut comme apprentis Marie-Antoine Busch, Georges Chevalier, Rombaude - Ignace Flament. En 1746, il habitait rue Saint-Pierre où il décéda en 1750.

On trouve deux types de poinçons : un poinçon à la rose avec ses initiales N.D., daté 1724, et un poinçon au marteau avec ses initiales N.I.D., daté 1724.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 101.

Arch : A.M. Douai, CC. 98.

A.D.N., E 2412 fol<sup>o</sup> 49.

15 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau N.I.D. 1724.
2. Palme de Douai.  
sur l'aile
3. Initiales I.F.C.

Dimensions : Ø 35 cm.

*Coll. Poutrain. Douai.*

16 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau N.I.D. (1) 72 (4).
2. Palme de Douai.  
sur l'aile.
3. Initiale I.T.

Dimensions : Ø 38 cm.

*Coll. part.*



17 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau N.I.D. 1724.
2. Palme de Douai.  
sur l'aile.
3. Initiales I.P.L.C.

Dimensions : Ø 32 cm.

*Coll. Dr Beauvillain-Beauvais.*

18 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée N.D. 1724.
2. Palme de Douai.
3. Initiales A.G.D.

Dimensions : Ø 38 cm.

*Coll. part. F.V.*

### Henri COUVET

Namur, fin XVII<sup>ème</sup> siècle



Natif de Namur, il est reçu à la maîtrise en 1722 avec "un pot à l'eau". Il forma dans son atelier François-Joseph Delacroix.

On trouve deux types de poinçons : un poinçon à la rose avec les initiales H.C., daté 1724 et un poinçon au marteau.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 102.  
Arch. A.D.N., E 2412 fol<sup>o</sup> 50.

19 - **Plateau** tripode à bords godronnés. (Repr. fig. 9)

Poinçonnage : au revers

1. Rose couronnée H.C.
2. Palme de Douai.
3. WION.

Dimensions : Ø 28 cm.

*Musée de la Chartreuse - Douai. Inv. 6640*

20 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau couronné H.C.
2. Palme de Douai.

Dimensions : Ø 32 cm.

*Coll. Poutrain. Douai.*





**Grégoire SOHIER**

Béthune, 1714

Beau-fils d'Henri Couvet, il accède à la maîtrise en 1745. En 1746, il demeurait rue Saint-Christophe à Douai.

Son poinçon, à la rose, porte ses initiales G.S. et la date de sa maîtrise, 1745.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 102.

Arch. : A.M. Douai, CC 98.

A.D.N., E 2412 fol° 57.

21 - **Important pichet** balustre (jauge : 5 l. 220) reposant sur un faux pied évasé délimité par une moulure. Couvercle plat en V. Poucier à deux boules accolées. Orné d'une moulure au sommet de la panse, d'un triple mouluration à l'étranglement de la gorge, de deux filets en haut du gobelet et de quatre filets concentriques sur le couvercle.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. Rose couronnée G.S.

Dimensions : H. 37 cm.

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris.*

22 - **Pichet** balustre reposant sur un faux pied court. Couvercle plat en V. Poucier mouluré à enroulement.

Orné d'une moulure à l'étranglement de la gorge, de filets gravés sur la gorge et le gobelet et de deux filets concentriques sur le couvercle.

Poinçonnage : sur le gobelet à droite de l'anse.

1. Palme de Douai.
2. Marteau couronné S.

Dimensions : H. 28 cm.

*Coll. A. Richard. Alès.*

23 - **Plateau** circulaire tripode à bords godronnés.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée G.S.
2. Palme de Douai.
3. Poinçon de communauté religieuse, grande croix dans un cercle avec lettre S.M.N.D. dans les 4 quadrants.

Dimensions : Ø 28 cm.

*Coll. Dr Beauvillain. Beauvais.*



24 - Assiette à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée G.S. 1745.
2. Palme de Douai sur l'aile.
3. Initiales M.F.

Dimensions : Ø 22,5 cm.

*Coll. part.*

### Rombaud Ignace FLAMENT

Douai, 1715 - id. 1770.



Reçu à la maîtrise en 1741 avec un "plat à la soupe à pans", il avait en 1746 élu domicile rue des Procureurs. Louis Varlet, Benoît-Joseph Duriez et Francis-Fidèle Hubert furent ses élèves.

On trouve son poinçon au marteau avec ses initiales R.I.F., daté de l'année de sa maîtrise en 1741, et des poinçons à la rose datés 1762 et 1767.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 102.  
Arch : A.D.N., E 2412 fol° 55, 56  
A.M. Douai, CC 98.

25 - **Théière** piriforme reposant sur son fond. Anse de bois (pas d'origine).  
Couvercle bombé surmonté d'une prise.

Décor à pans sur la gorge et filets gravés (Repr. fig. 6).

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. Rose couronnée R.I.F. 1767.
2. Palme de Douai.

*Coll. part. Saint Omer.*

26 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau couronné R.I.F. 1741.
2. Palme de Douai sur l'aile.
3. Initiales M.L.B.

Dimensions : Ø 32 cm.

*Coll. Poutrain - Douai.*



27 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau couronné R.I. (F) 17.
2. Palme de Douai.  
sur l'aile.
3. Initiales I.A.D.

Dimensions : Ø 32 cm.

*Coll. Pourtrain. Douai.*

28 - **Plat** rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Marteau couronné R.I.F. 1741.
2. Palme de Douai.

Dimensions : Ø 25 cm.

*Coll. part.*

29 - **Assiette** à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée (R.I.) F. 1741.
2. Palme de Douai.  
sur l'aile.
3. Initiale N.P.

Dimensions : Ø 22,5 cm.

*Coll. Pourtrain. Douai.*

30 - **Assiette** à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée (R.I.) F. 1741.
2. Palme de Douai.  
sur l'aile.
3. Initiales N.P.

Dimensions : Ø 22,5 cm.

*Coll. Black - Wibault.*

31 - **Assiette** à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée R.I.F. 1762.
2. Palme de Douai.
3. R. couronné (contremarque de l'égard juré).  
sur l'aile.
4. Initiales I.B.L.

Dimensions : Ø 24 cm.

*Coll. Dr Beauvillain. Beauvais.*



32 - Assiette à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée R.I.F. 1762.
2. Palme de Douai.
3. R. Couronné.  
sur l'aile.
4. Initiales I.B.L.

Dimensions : Ø 24 cm.

*Coll. Dr Beauvillain. Beauvais.*

33 - Assiette à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée (R.I.) F. 1767.
2. Palme de Douai.

Dimensions : Ø 23,5 cm.

*Coll. part.*



**Charles Louis FLAMENT**

Douai, 1742

Fils de Rombaude Ignace Flament, il est reçu à la maîtrise en 1766.

Un poinçon à la rose, daté 1767, porte ses initiales C.L.F.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 102.

Arch. : A.D.N., E 2412 fol<sup>o</sup> 62.

34 - Plat rond à bord mouluré.

Poinçonnage : au revers.

1. Rose couronnée C.L.F. 1767.
2. Palme de Douai.  
sur l'aile.
3. Initiale L.F.L.

Dimensions : Ø 38 cm.

*Coll. Dr. Beauvillain. Beauvais.*



**Auguste Joseph IVOY**

Douai, 1769 - Id. 1829.

Né sur la paroisse Saint-Nicolas en 1769, fils de "bourgeois". Il apprit son métier chez Jean-françois Hecquet et fut reçu à la maîtrise en 1787 avec un "pot de demi-pot avec un brochon".

On trouve son poinçon au marteau avec ses initiales A.J.L., ou en toutes lettres : IVOY A DOUAI 1788.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, pp. 96 et 102.

Arch. : A.D.N., E 2412 fol<sup>o</sup> 77.



35 - **Pichet** balustre sur faux pied court. Déversoir uni. Couvercle mamelonné à toit plat. Poucier à glands.

Orné de deux filets en haut du col. (Repr. fig. 2)

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. IVOY//A DOUAY//IT88.
2. Marteau A. (J). I.

Dimensions : H. 22,7 cm.

*Coll. Richard. Alès.*

36 - **Important pichet** balustre reposant sur faux pied droit. Couvercle mamelonné à toit plat. Sans déversoir. Poucier droit.

Décor de filets sur la gorge et sur la lèvre.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. IVOY//A DOUAY//IT88.
2. Marteau A.J.I.

Dimensions : H. 34 cm.

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris.*

37 - **Pichet** balustre sur faux-pied évasé. Manquent le couvercle et le poucier. Déversoir (pas d'origine).

Orné d'un double-filet en haut du col.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. IVOY (A)//DOUAY.
2. MARTEAU A.I.

Dimensions : H. 25 cm.

*Coll. part.*

## XIX<sup>ème</sup> siècle

### Jean Bastiste Dominique ROGEROL

Arras, 1786

Fils de maître étainier, il venait d'Arras. Il habita rue des Fripiers et reprit le fond de boutique de la veuve de l'étainier Bis, provenant de Flament. En 1805, il transfère son domicile au coin des rues Saint-Pierre et des Ferronniers. Sa marchandise consiste en pots, théières, plats, assiettes, seringues "au plus juste prix" (cat. n° 12).

Il utilise souvent deux poinçons : sur le premier son nom est inscrit en toutes lettres avec celui de la ville dans un cartouche, il réutilise fréquemment le poinçon de son prédécesseur Auguste Joseph ? Bis, avec ses initiales A.I.B. au-dessus du marteau ou de la rose.

Bibl. : Feuille de Douai, 1805, 25 juillet.  
P. BRIFFAUT, 1981, p. 102 et p. 105.





**Jean Bastiste Dominique ROGEROL fils**  
**Douai, 1806**

Continue la fabrication de son père pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la qualification de potier d'étain.

Il réutilise les poinçons de son père.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 102.

38 - **Pichet** balustre sur faux pied court en forme de gorge. Déversoir uni avec ouverture ovale. Poucier mouluré à enroulement. Couvercle mamelonné à toit plat. (Repr. fig. 3).

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUA(I).
2. Marteau A.I.B.

Dimensions : H. 28 cm.

*Coll. R. Richard. Alès.*

39 - **Pichet** balustre sur faux pied court. Déversoir uni couvert avec une ouverture ovale. Poucier mouluré à enroulement. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Marteau (A.I.B.)

Dimensions : H. 28,5 cm.

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris*

40 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en goutte. Poucier mouluré à enroulement. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Marteau (A.I.B.)

Dimensions : H. 28,5 cm.

*Musée de Cambrai.*

41 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en goutte. Poucier à enroulement. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Marteau (A.I.B.).

Dimensions : H. 26,5 cm.

*Coll. Reinhardt. Douai*

42 - **Pichet** balustre sur faux pied court. Déversoir à pans terminé en goutte. Poucier en olive inhabituel. Couvercle mamelonné à toit plat.



Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. ROGEROL//A//DOUAY.  
2. Marteau (A.I.) B.

Dimensions : H. 22,5 cm.

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris.*

43 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en goutte. Poucier droit. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. ROGEROL//A//DOUAY.  
2. Marteau A.I.B.  
3. COLLEGE//ROYAL.

Dimensions : H. 27 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6527.*

44 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en goutte. Poucier droit. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. ROGEROL//A//DOUAY.  
2. Marteau A.I.B.

Dimensions : H. 21 cm.

*Coll. part.*

45 - **Petit pichet** balustre sur faux pied court. Déversoir à pans terminé en goutte. Poucier droit. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. ROGEROL//A//DOUAY.  
2. Marteau A.I.B.

Dimensions : H. 18 cm.

*Coll. part.*

46 - **Double-litre** . Poucier droit. Anse à angle droit. Gobelet à bec pincé. Couvercle à toit plat. Décor de filets concentriques sur le corps et sur le gobelet. (Repr. fig. 8).

Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. ROGEROL//A//DOUAY.  
2. Marteau A.I.B.  
3. Palme de Douai.  
4. Couronne.



sur le gobelet et sur la languette du poucier.  
5. Nombreux poinçons de jaugeage.  
sur le couvercle.  
6. Initiales 1. W.G.

Dimensions : H. 27 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6552*

**47 - Demi-litre.**

Même description que le précédent.

Poinçonnage : id. précédent.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv 6553.*

**48 - Théière** piriforme reposant directement sur son fond. Anse de bois. Bec verseur en forme d'animal. Couvercle bombé surmonté d'une prise.  
Décor à pans sur la gorge.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY surpoinçonné VRIZET.
2. Rose avec D au centre.

Dimensions : H. 20 cm.

*Coll. Dr. Beauvillain. Beauvais.*

**49 - Théière** piriforme reposant sur son fond. Anse de bois. Bec verseur en forme de tête d'animal. Couvercle bombé surmonté d'une prise.

Décor de filets en haut de la panse.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose avec D au centre.
3. Palme de Douai.

Dimensions : H. 20 cm.

*Coll. Dr. Beauvillain. Beauvais.*

**50 - Théière** cylindrique de style Empire. Anse de bois. Couvercle plat surmonté d'une prise en forme de gland..

Décor de filet torsadé au bas de la gorge. (Repr. fig. 5)

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose avec D au centre.
3. Palme de Douai.

Dimensions : H. 20 cm.

*Coll. Dr. Beauvillain. Beauvais.*



51 - **Théière** pomiforme reposant sur son fond. Anse en bois. Bec verseur en forme d'animal. Couvercle plat avec bouton de préhension.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.

Dimensions : 20 cm.

*Coll. Waignier-Ambleteuse.*

52 - **Soupière** pomiforme à deux anses fixes en bois. Couvercle bombé surmonté d'une prise en forme de gland. (Repr. fig. 7).

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.

2. Rose couronnée A.I.B.

3. Palme de Douai.

Dimensions : Ø 33 cm.

H. 21 cm.

*Coll. part.*

53 - **Soupière** pomiforme à deux anses fixes. Couvercle bombé surmonté d'une prise en bois tourné.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. ROGEROL//A//DOUAY.

2. Rose couronnée A.I.B.

3. Palme de Douai.

4. COLLEGE//ROYAL.

Dimensions : Ø 29,5 cm.

H. 17,5 cm.

*Coll. part.*

54 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.

2. Marteau A.I.B.

3. Palme de Douai.

sur l'aile.

4. VIVE LE ROI 1823.

Dimensions : Ø 36,5 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6517.*



55 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose A.I.B.
3. Palme de Douai.
4. Initiales : W.L.Y.

Dimensions : Ø 36 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6572.*

56 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose A.I.B.
3. Ve WION.

Dimensions : Ø 29 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6575.*

57 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose A.I.B.
3. GAUTIER IV.

Dimensions : Ø 26 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6557.*

58 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose A.I.B.
3. Palme de Douai.

Dimensions : Ø 36,5 cm.

*Coll. J.M. Taisne. Cambrai.*

59 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose A.I.B.
3. Palme de Douai.

Dimensions : Ø 31,5 cm.

*Coll. part.*



60 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Marteau A.I.B.

Dimensions : Ø 29 cm.

*Coll. part.*

61 - **Plat** ovale à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose A.I.B.
3. Palme de Douai.
4. Initiales W.L.Y.

Dimensions : H. 26,5 cm. L. 37 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6573.*

62 - **Plat** ovale à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Rose A.I.B. (2 fois).  
sur l'aile.
3. A.P. entrelacés.

Dimensions : H. 26 cm. L. 37 cm.

*Coll. part.*

63 - **Assiette** creuse à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Marteau A.I.B.

Dimensions : 23 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6574.*

64 - **Assiette** à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ROGEROL//A//DOUAY.
2. Palme de Douai.

Dimensions : Ø 26 cm.

*Coll. Reinhardt. Douai.*





**Pierre Joseph DELACROIX**

Douai, 1778

Domicilié rue Saint-Pierre, il ouvre en sa boutique "un assortiment complet d'étainerie". On y voyait plats ovales et ronds, assiettes à la soupe et autres, pots, théières, écuelles, seringues, bassin de lit... Il se flattait d'avoir les marchandises de la première qualité et de les livrer à un bénéfice très médiocre, afin de mériter la confiance de ceux qui voudraient la lui accorder. En 1806, âgé de 28 ans, il est déclaré marchand ferblantier à la naissance d'un fils et encore domicilié rue Saint-Pierre.

Son poinçon est un large cercle au centre duquel est inscrit, sous la rose, Delacroix à Douai.

Bibl. Feuille de Douai, 1805.  
P. BRIFFAUT, 1981, p. 103 et 105.

65 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en double goutte. Poucier en coquille. Couvercle mamelonné à toit plat, orné de filets concentriques.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. Rose couronnée DELACROIX//A/DOUAY.

Dimensions : H. 20 cm.

*Coll. part.*

66 - **Pichet** ballustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en double goutte. Poucier en coquille. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. Rose couronnée DELACROIX//A/DOUAY.

Dimensions : H. 20 cm.

*Coll. part.*



**Charles VRIZET**

Valenciennes, 1825 - Douai, 1860.

Etainier à Valenciennes, il arriva à Douai et succéda à Rogerol dans la maison "à la bonne foi", rue Saint-Pierre. Il meurt en 1860 au 22 rue des Ferronniers.

Il utilise plusieurs poinçons, son nom est inscrit en entier soit en capitales, soit en italique, accompagné ou non du poinçon au marteau. Il lui arrive de surpoinçonner le poinçon de Rogerol.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 103.

67 - **Pichet** balustre reposant sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé par 2 gouttes. Poucier droit. Couvercle mamelonné à toit plat.

Décor de deux filets concentriques sur le couvercle.



Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. Palme de Douai.  
2. VRIZET.  
3. Marteau.  
sur le couvercle  
chiffre 3 insculpé.

Dimensions : H. 24,3 cm

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris.*

68 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé par une double goutte. Poucier en coquille. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. VRIZET.

Dimensions : H. 21,5 cm.

*Coll. part. P.W.L.*

69 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.  
1. VRIZET

Dimensions : Ø 37 cm.

*Coll. part. L.P.*

#### **Florent Louis Joseph BAILLY**

Douai, 1830 - id., 1870.



Déclaré ferblantier et âgé de 25 ans en 1855 au moment de la naissance d'une fille, il habite alors 31 rue des Ferronniers.

Son nom et la ville sont inscrits en toutes lettres sur son poinçon ovale.

Bibl. : P. BRIFFAUT, 1981, p. 103.

Arch. : A.M. Douai, Registre des naissances, 1855.

70 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé par une double goutte. Poucier en coquille. Couvercle mamelonné à toit plat.

Poinçonnage : au fond extérieur.  
1. BAILLY//A/DOUAY.  
2. Deux roses.

Dimensions : H. 24 cm.

*Coll. part. E.B.*



71 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en double goutte. Poucier en coquille. Couvercle mamelonné à toit plat. Décor de cercles concentriques gravés sur le couvercle. (Repr. fig. 4).

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. BAILLY//A/DOUAY.
2. Deux roses.

Dimensions : H. 26,5 cm.

*Coll. part. Saint-Omer.*

72 - **Pichet** balustre sur faux pied évasé. Déversoir à pans terminé en double goutte. Poucier en coquille. Couvercle mamelonné à toit plat, à décor gravé de cercles concentriques.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. BAILLY//A/DOUAY.

Dimensions : H. 26,5 cm.

*Coll. part. P.B.*

73 - **Pichet** balustre sur faux pied court. Déversoir à pans terminé par une double goutte. Poucier droit (pas d'origine). Couvercle mamelonné.

Poinçonnage : au fond extérieur.

1. BAILLY//A/DOUAY.
2. Deux roses couronnées.

Dimensions : H. 22,5 cm.

*Musée de la Chartreuse. Douai. Inv. 6643.*

74 - **Plat** rond à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. BAILLY//A/DOUAY
2. Deux roses.

Dimensions : Ø 31,5 cm.

*Coll. Coex-Quertinmont.*



## Anonymes

75 - **Moutardier** de forme tulipe sur piédouche godronné. Le culot est orné de lambrequins alternativement unis et fleuronnés sur fond strié. Couvercle mamelonné. Poucier en coquille. (Repr. couverture).

Poinçonnage : sur l'anse.

1. Rose couronnée avec initiale D.
2. Initiales illisibles.

Dimensions : H. 11,8 cm.

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris.*

76-77 - **Plat** rond à contour Louis XV. (paire) (Repr. fig. 11)

Poinçonnage : au revers.

1. Dans un cartouche octogonal ETAIN//SONNANT//D'ANGLETERRE.
2. FIN//D couronné et entouré d'une tresse laurée.

Dimensions : 0,27 cm

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris.*

78 - **Plat** ovale à contour Louis XV.

Poinçonnage : au revers.

1. ESTIN//SONNANT//D dans un cartouche.
2. FIN//D couronné et entouré d'une tresse laurée.

Dimensions : H. 26,8 cm. L. 37,2 cm.

*Coll. Charles et Philippe Boucaud. Paris.*

79 - **Assiette** à contours.

Poinçonnage : au revers.

1. ETAIN//D'ANGLE//TERRE//1775.  
dans un cartouche.
2. Palme de Douai.
3. CARMES//DECHAUSSES//A/DOUAY.

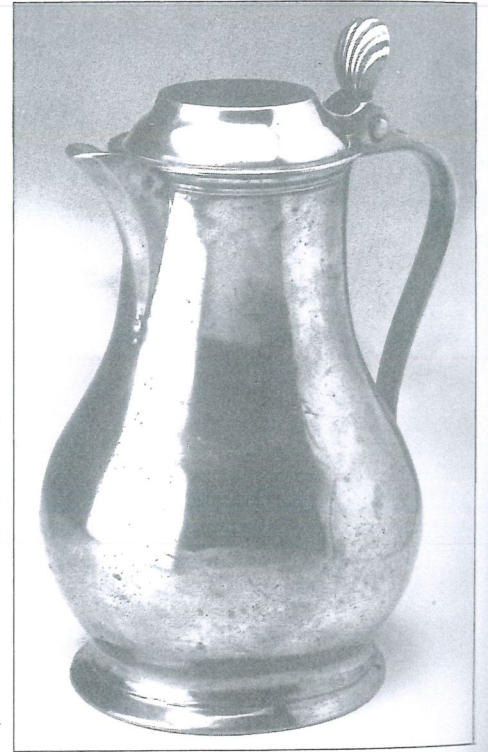
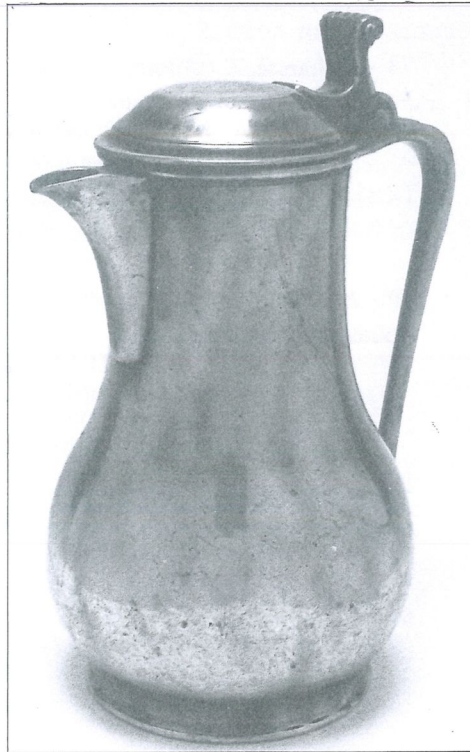
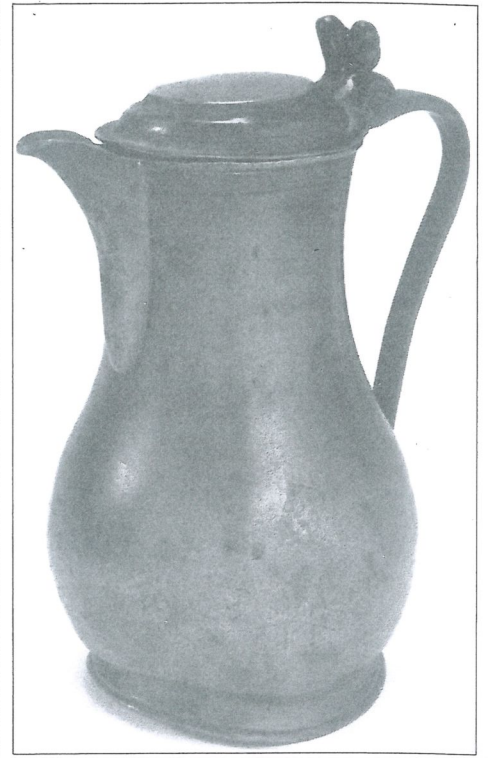
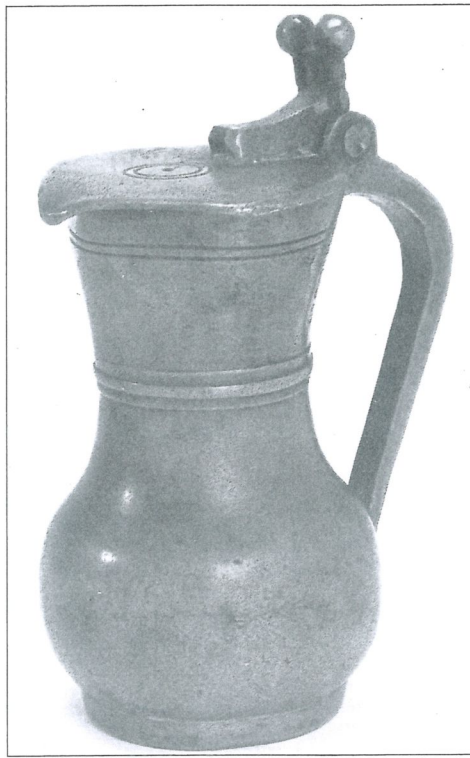
Dimensions : Ø 23 cm.

Le cartouche ETAIN//D'ANGLE//TERRE//1775 est le même que celui frappé par Jean François Hecquet sur le registre des étainiers lors de sa réception à la maîtrise en 1776.

(A.D.N., E 2412 fol° 63)

*Musée de la Chartreuse, Douai. Inv. 6577.*





1	2
3	4

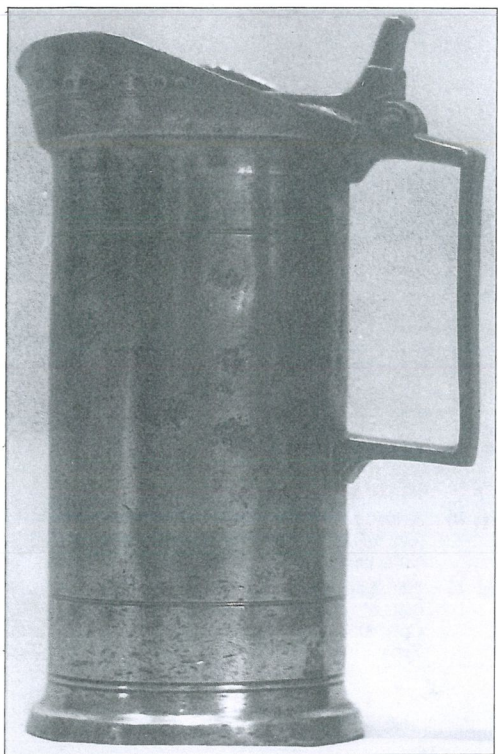
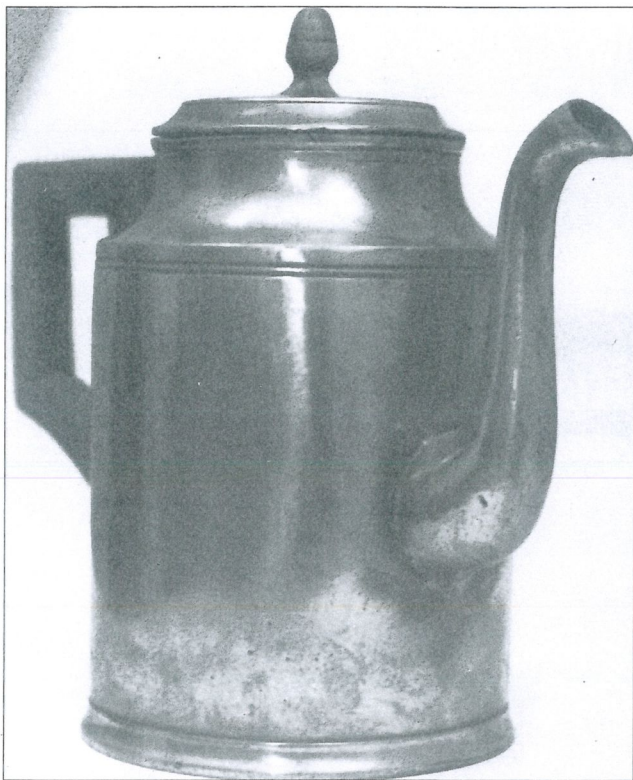
ig. 1 : Pichet J. CHOMETZ (cat. n° 14)  
Coll. part.

ig. 2 : Pichet IVOY ((cat. n° 35)  
Coll. Richard. Alès.

ig. 3 : Pichet J.B. ROGEROL (cat. n° 38)  
Coll. Richard. Alès.

ig. 4 : Pichet BAILLY (cat. n° 71)  
Coll. part. Saint-Omer

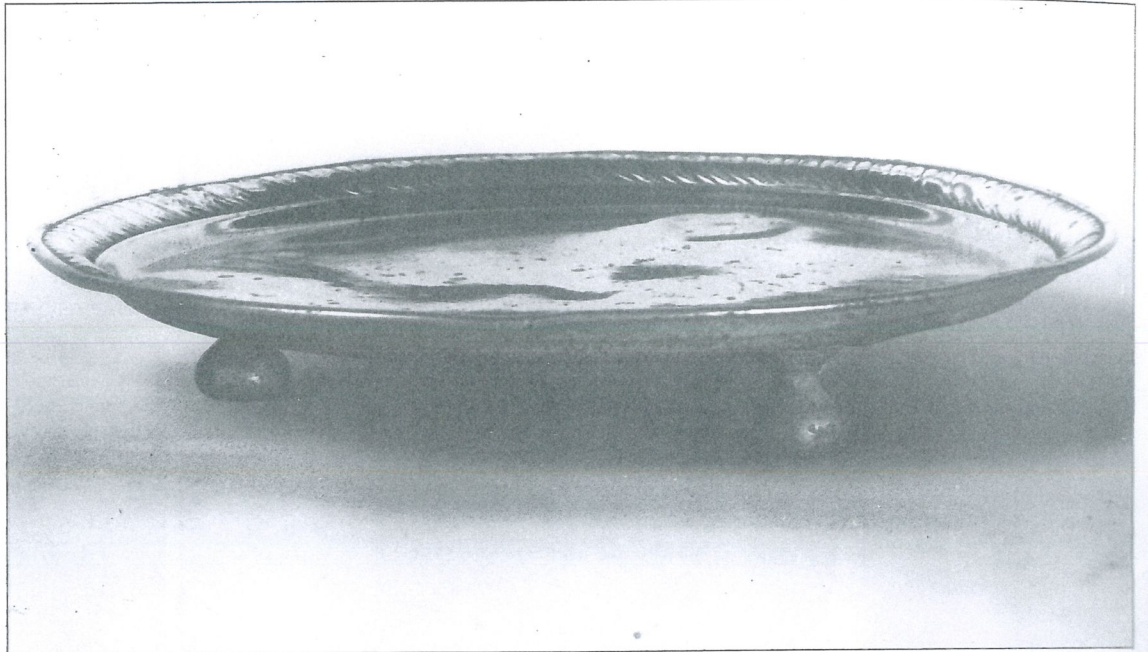




5	6
7	8

- fig. 5 : Théière ROGEROL  
(cat. n° 50)  
Coll. Beauvillain. Beauvais.
- fig. 6 : Théière FLAMENT  
(cat. n° 25)  
Coll. part. Saint-Omer.
- fig. 7 : Soupière ROGEROL  
(cat. n° 52)  
Coll. part.
- fig. 8 : Mesure ROGEROL  
(cat. n° 46)  
Musée de Douai.



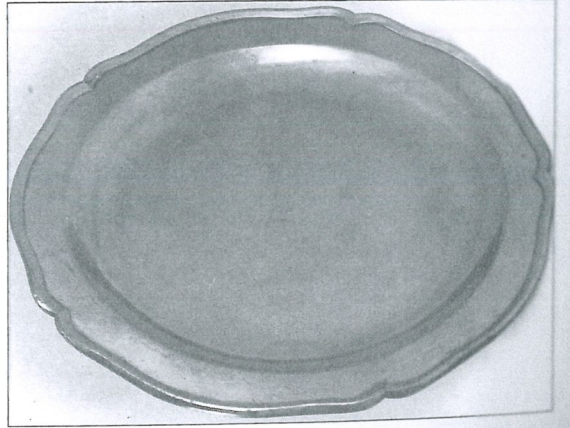


9	
10	11

fig. 9 : Plateau H. COUVET  
(cat. n° 19)  
Musée de Douai.

fig. 10 : Assiette M. COPIN  
(cat. n° 13)  
Coll. part.

fig. 11 : Plat Anonyme  
(cat. n° 76)  
Coll. C. et P. Boucaud.  
Paris.





## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

BONIFACE F., *Catalogue de l'exposition des étains régionaux*, Wambrechies, 1972.

BOUCAUD Charles, *Les pichets d'étain, Mesures à Vin de l'Ancienne France*, Paris, 1959.

BOUCAUD Philippe, *250 Poinçons d'étain, faux, copies, imitations, truquages*, Paris, 1970.

BOUCAUD Philippe et FREGNAC Claude. *Les Etains des origines au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1980.

BRIFFAUT Pierre, Les Etainiers de Douai, dans *Bulletin de la Commission Historique du Nord*, T. XLI, 1981, pp. 93-109.

BRIFFAUT Pierre, *Les Etainiers du Haut-Escaut*, Cambrai, 1978.

SALMON F., *L'Art du potier d'étain*, Paris, 1788.

TARDY, *Les étains français*, Paris, 1959.





# ECHÉVINS

## DE LA VILLE DE DOUAY.

---

### REGLEMENT

#### POUR LES ETAINIERS, POTIERS-D'ETAIN, ET MARCHANDS DE CE METAL.

Sur les représentations qui nous ont été faites par le Procureur-Syndic, qu'il convenoit de fixer le titre de l'Etain qu'on vendoit dans les boutiques des Etainiers, Potiers-d'Etain & Marchands Grodiers, & de sommer des Jurés-Experts, qui imprimeroient sur chaque pièce façonnée, une marque qui indiqueroit ce titre; Nous, en faisant droit sur ces représentations, Nous avons ordonné par forme de Règlement, les Points & Articles suivants.

1. Il sera par nous nommé deux Experts-Jurés, qui examineront toutes les pièces d'Etain à vendre, & se transporteront le titre.
2. Pour connoître ce titre, ils se servent de la manière qu'ils croient la plus propre à servir l'Etat; mais en le faisant, ils ne feront aucun usage de feu, ou de la rouille avec un fer chaud, ou en le coulant dans un moule de bronze les experts, pour en faire le titre par le poids, lequel effet on se en moine des différens poids joints pour s'en servir au besoin.
3. Les balles d'Etain de l'Angleterre, qui font de ce métal, seront des de poids de six gros deux grains, poids de marc; celles d'Etain à la Noë, de six gros quatre grains; celles d'Etain de Marais, de six gros quatre grains; le Tercio pourra être compté d'Etain à la Noë ou parties égales.
4. Il sera les quatre poignées propres à marquer ces quatre formes d'Etain; celui pour l'Etain de l'Angleterre pourra en y être un doublet fait par un O Godique, pour désigner la Ville de Douay, sur lequel d'une croix, celui pour l'Etain à la Noë, sera fait à cet effet pour l'Etain de Marais, un Marais; celui enfin pour le Tercio le mot de BAK. Chaque Maître aura un moule un poignée pendante, qui indiquera la boutique, & dont il coupera un moule avec son moule de la Größe de Procureur-Syndic.
5. Les deux Experts-Jurés s'assembleront sous les Loix de Verdun de chaque semaine, dans une chambre marquée à cet effet, à deux heures de relevé, pour effacer & marquer toutes les pièces d'Etain qui leur seront présentées, & si aucun pour faire, soit de son de chaque pièce qu'il marquera.
6. Les Etainiers, Potiers-d'Etain ou Marchands, qui pourront venir dans leur boutique, ou vendre aucune pièce d'Etain, laquelle qu'ils ont pu être marquée de son titre par les Jurés-Experts; lequel effet ils feront après de faire les chaises des pièces qu'ils fabriquent, un jet suffisant de la même manière que la pièce, pour servir à l'Experte, & de poser la marque sous ces pièces avant de leur être touchés, ou garnis, ou affublés & fondus.
7. Les Coureurs de pays domestiques ou étrangers, ne pourront vendre que pour de Tercio ce qu'il leur est permis de fabriquer par les Statuts de Corps des Etainiers, & ne pourront accommoder que des pièces de ce titre, sous peine de deux Reales d'amende.
8. Les Etainiers ou autres pièces que les Etainiers, Potiers-d'Etain ou Marchands, venant de Paris ou d'ailleurs, & qui passent dans ou chez les boutiques, ne seront pas signés à cet effet de la Ville de Douay, de les autres pièces, valablement autorisés de marquer, louches, hachettes ou balistiques, qui également s'y font sans signature, seront réputés être de Tercio, & ne pourront être vendus que comme telles, à moins qu'ils n'y aient des marques d'un autre titre que les Experts.
9. Défendons à toutes personnes d'acheter aucune pièce d'Etain sans en voir le titre, & de vendre, & de faire de ces pièces publiques, sur peine d'amende arbitraire, de prison & même de peines corporelles en cas de récidive, à l'exception des Maîtres Etainiers & Potiers-d'Etain ou Marchands de ce métal, lesquels néanmoins s'ils ont acheté de bonne foi, & au moment de leur fabrication.
10. Etain qui leur sera porté par des personnes non-commerçantes, non domiciliées, par des gens étrangers ou par des gens domiciliés de ces lieux, par des ordres de famille, par des domestiques, & de dénommer ces personnes aux Officiers de Justice, & les ordres de famille à leur père, mère ou tuteur, & de servir ces Etain publics, & que l'Officier ou les Officiers de Justice ou autres viennent le vendre.
11. Les Marchands étrangers qui vendent de l'Etain pendant les fêtes, seront tenus de se conformer au préface de ce Règlement.

Fait en Colétre à Douay ce 21 Janvier 1767.  
Signé, Jacques de Foucault.